

BIGUGLIA

L'actualité

JUIN 2016



Navette municipale

Gratuite



VILLE DE BIGUGLIA
HAUTE CORSE

www.biguglia.fr n° 33



Mairie de Biguglia



Le mot du Maire

Chères Bigugliaises, chers Bigugliais,

Vous savez que nous accordons, avec l'équipe municipale, une grande importance à votre quotidien.

C'est pourquoi, dans ce numéro, vous trouverez plus spécialement l'amélioration de vos transports avec la mise en place depuis quelques jours d'une navette municipale gratuite vous facilitant l'accès aux communes environnantes.

Ce nouveau service permet à chacun, tous les mercredis et vendredis après-midi, de rejoindre gare, arrêt de bus et commerces divers par un circuit d'une cinquantaine de minutes.

Vous trouverez le détail des arrêts et horaires dans les pages suivantes.

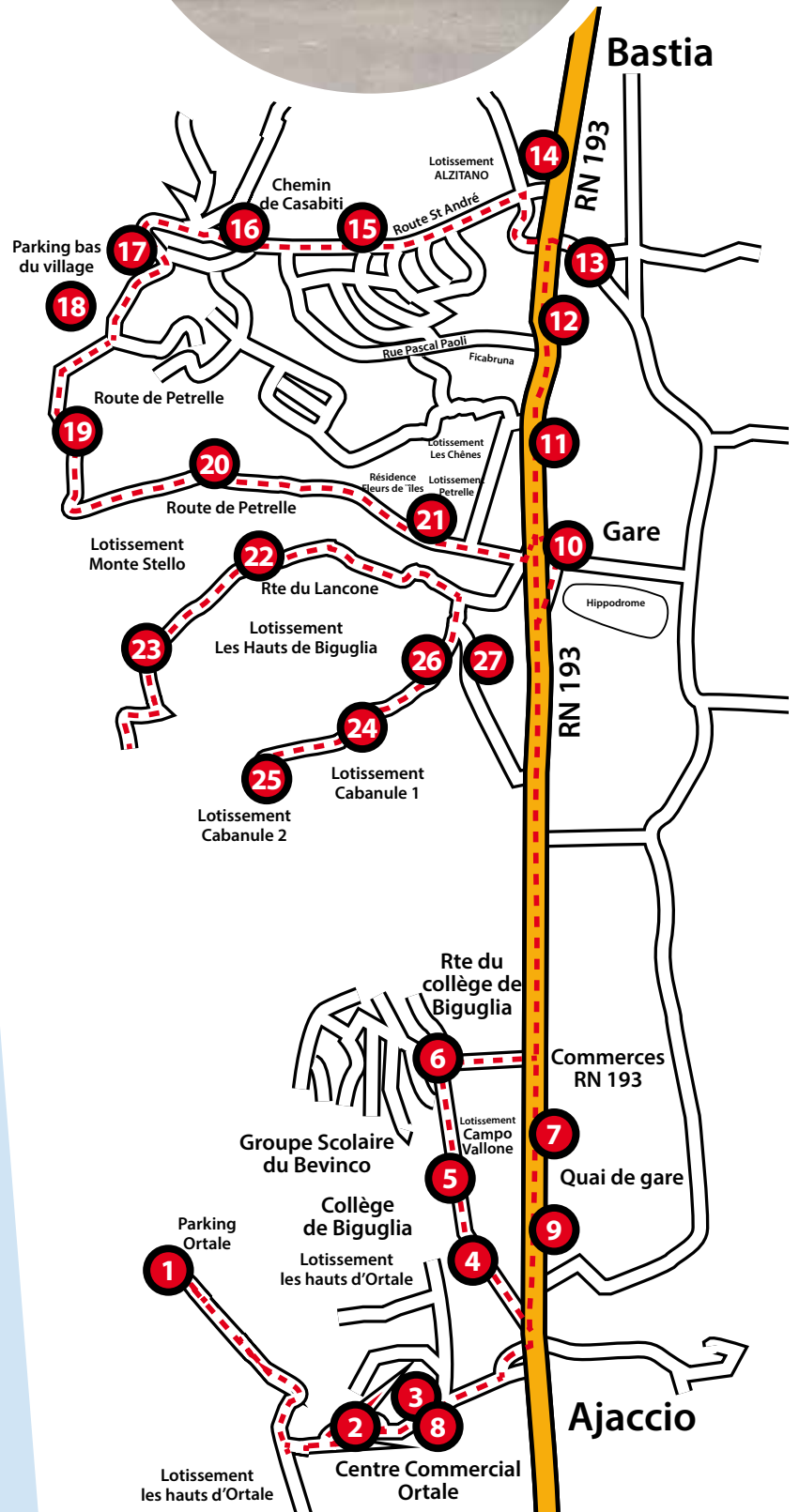
Le carrefour de Casatorra verra circuler les premiers véhicules dans le tunnel au cours du mois de septembre suivant les dernières informations délivrées par la CTC.

Ainsi qu'un point sur les grands chantiers en cours, comme le nouveau groupe scolaire, qui ouvrira ses portes à la rentrée prochaine et l'ensemble des informations pratiques.

Par ailleurs, je vous invite à nous rejoindre lors de nos festivités estivales et notamment à la prochaine édition des Médiévales avec cette année en nouveauté un spectacle de joutes équestres.

Je vous souhaite de bonnes vacances.

Le Député Maire
Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT



Navette

Depuis quelques jours, la mairie de Biguglia met à disposition de ses administrés un nouveau service gratuit. Une navette municipale de 8 places, flambant neuve, est mise en place tous les mercredis et vendredis après-midi permettant aux personnes non véhiculées de se déplacer sur la commune mais également de rejoindre Furiani et Bastia grâce aux lignes régulières de la CAB et du train.

Ce nouveau service effectue une boucle de 50 minutes sur l'ensemble de la commune. Le point de départ se trouvant au parking d'Ortale passant par la RN 193, route de la gare, chemin de Zucculana, bas du village, lotissement Cabanule, ce ne sont pas moins de 28 arrêts qui sont desservis.



Afin d'offrir ce service, un partenariat avec les sociétés Axion, Visiocom et la commune a été mis en place.

		LIEU	HORAIRES					
ARRÊTS	1	Départ parking Ortale	13H00	14H00	15H00	16H00	17H00	18H00
	2	Lotissement Les Hauts d'Ortale	13H02	14H02	15H02	16H02	17H02	18H02
	3	Parking centre commercial Ortale	13H03	14H03	15H03	16H03	17H03	18H03
	4	Collège de Biguglia	13H04	14H04	15H04	16H04	17H04	18H04
	5	Groupe scolaire du Bevinco/ Entrée lotissement St François	13H05	14H05	15H05	16H05	17H05	18H05
	6	Stade multiactivités lotissement Bevinco	13H06	14H06	15H06	16H06	17H06	18H06
	7	Commerce décoration RN 193 direction Sud	13h07	14h07	15h07	16h07	17h07	18h07
	8	Retour vers centre commercial Ortale	13h08	14h08	15h08	16h07	17h07	18h08
	9	Quai de gare - ZI Tragone	13h10	14h10	15h10	16h10	17h10	18h10
	10	Route de la gare - Casatorra	13h18	14h18	15h18	16h18	17h18	18h18
	11	Zone commerciale RN 193 direction Nord - Arbutetta	13h20	14h20	15h20	16h20	17h20	18h20
	12	Zone commerciale 2 RN 193 direction Nord - Résidence Le Casanova	13h21	14h21	15h21	16h21	17h21	18h21
	13	Chemin de Zucculana	13h22	14h22	15h22	16h22	17h22	18h22
	14	Commerces rue St André - Lieu-dit St Lorenzo/Ceppe	13h24	14h24	15h24	16h24	17h24	18h24

15	Centre commercial Ficabruna - Route St André	13h25	14h25	15h25	16h25	17h25	18h25
16	Chemin de Casabiti	13h26	14h26	15h26	16h26	17h26	18h26
17	Espace vert rue St André / chemin de l'Eglise	13h28	14h28	15h28	16h28	17h28	18h28
18	Abribus parking bas du village	13h30	14h30	15h30	16h30	17h30	18h30
19	Croisement route de Petrelle	13h31	14h31	15h31	16h31	17h31	18h31
20	Abribus route de Petrelle - Paluro	13h32	14h32	15h32	16h32	17h32	18h32
21	Abribus presbythère	13h34	14h34	15h34	16h34	17h34	18h34
22	Route du Lancone - Lotissement Monte Stello	13h36	14h36	15h36	16h36	17h36	18h36
23	Abribus Lotissement Les Hauts de Biguglia	13h37	14h37	15h37	16h37	17h37	18h37
24	Abribus Lotissement Cabanule	13h39	14h39	15h39	16h39	17h39	18h39
25	Abribus Lotissement Cabanule 2	13h40	14h40	15h40	16h40	17h40	18h40
26	Croisement chemin de Lustincone	13h41	14h41	15h41	16h41	17h41	18h41
27	Mairie	13h43	14h43	15h43	16h43	17h43	18h43
28	Résidence Santa Regina - rue Vincentello d'Istria	13h44	14h44	15h44	16h44	17h44	18h44
RETOUR PARKING ORTALE		13h50	14h50	15h50	16h50	17h50	18h50

Contrat enfance Jeunesse

CEJ BIGUGLIA 2015/2018



La Directrice de la CAF, Christine Rous et sa conseillère technique, Marie-Paule Bianchi ont été reçu à la mairie de Biguglia le 14 janvier 2016, par le Député-Maire, Dr Sauveur Gandolfi-Scheit et son 1er Adjoint, Ange-Paul Peretti, Président de la commission de la gestion de l'enfance pour officialiser le nouveau contrat « enfance et jeunesse »

Le contrat « enfance et jeunesse » signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Corse est un contrat d'objectifs et de co-financement pour la période 2015-2018. Il est établi après un diagnostic des opérations antérieures et nouvelles dans le cadre de la politique menée par la collectivité concernant prioritairement les actions spécifiques à la fonction d'accueil. Ce contrat

contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus. Il a pour but l'amélioration de l'offre et apporte une réponse adaptée aux besoins des familles. Le CEJ participe à l'épanouissement et à l'intégration des enfants et des jeunes dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands.

Le partenariat entre la commune de Biguglia et la CAF de Haute-Corse a débuté en 2001 avec la mise en place du multi-accueil « A Nina » et du contrat temps libre avec l'ALSH des 6/12 ans. Depuis cette date de nouvelles actions ont permis de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des enfants de moins de 18 ans sur notre commune.

Pour l'exercice 2015-2018 le montant de la prestation Enfance et Jeunesse concernant la commune de Biguglia s'élève à 891 769,16 €.

Conventions

ASSOCIATIONS

Le très large réseau associatif dont bénéficie Biguglia, qui est encore et toujours la commune la plus jeune et la plus sportive de Corse, est de longue date une vraie fierté pour tous les habitants.

En effet, près de 70 associations diverses et variées sont installées sur la commune : flamenco, zumba, roller ski, judo, mini-bolides etc.....

Forte de ce constat, la municipalité a invité les associations sportives et culturelles, les groupes scolaires de la commune ainsi que les représentants des parents d'élèves, afin de fédérer autour d'un objectif simple : permettre au maximum de petits Bigugliais d'avoir accès au maximum d'activités sportives proposées sur la commune, en facilitant les démonstrations et présentations directement à l'école.

Un projet ambitieux mais réaliste, initié par Antoine Agostini, adjoint aux sports, dont le mot d'ordre est de faire entrer les bonnes valeurs du sport à l'école, ce dernier expliquant : « Trop d'enfants passent leurs journées devant la télévision et les consoles, alors que sur la commune se trouvent des dizaines d'associations sportives qui au delà de la condition physique, véhiculent des valeurs éducatives et sociales positives ».

Reposant sur le volontariat et la synergie communauté enseignante/association, ce projet qui a été accueilli très positivement par l'ensemble des participants à cette réunion, sera mis en place concrètement à partir de la rentrée de septembre.



Les travaux



Ouverture du nouveau groupe scolaire, comme prévue, rentrée septembre 2016



Les travaux du rond-point de Biguglia avec le mini tunnel sont en bonne voie. Le passage des voitures dans le tunnel se fera aux environs du mois de septembre et la fin des travaux est prévue en fin d'année 2016.



Installation d'une rampe permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder à Eglise Saint André.

Boulodrome

Bulle info

Les travaux du boulodrome de Biguglia, situé au parc des sports (piste BMX, aire de jeux, ...) avec parking et toilettes, ont été achevés le 8 juin et sera bientôt inauguré.





Appel au civisme

Après de nombreux rappels au civisme, triste est de constater que des incivilités ne cessent d'apparaître sur la commune de Biguglia. Entre les graffitis, détériorations de matériel, décharges sauvages, feu dans les abris-bus, et même l'arrachage de barrières de sécurité bordant les trottoirs, la remise en état et le renouvellement du matériel entraînent des frais aux contribuables.

Nous demandons à chacun de veiller au respect des lieux publics, pour que cessent ces incivilités qui nuisent aux quartiers.

Brûlage des végétaux

Les personnes faisant l'objet des obligations légales de débroussaillage et ceux issus des activités professionnelles (agriculteurs et forestiers) bénéficient d'une dérogation leur accordant le brûlage à l'air libre de tous les déchets verts (feuilles mortes, résidus d'élagage, résidus de taille de haies et arbustes).

En vue du respect du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) et de limiter la gêne occasionnée auprès des voisins, il est demandé de ne pas stocker les déchets verts mais de les brûler petit à petit. A l'exception de ces personnes, le brûlage à l'air libre est interdit toute l'année et sur tout le territoire, en application des dispositions du code de l'environnement et du règlement sanitaire départemental (arrêté préfectoral N°135/2015).

Les déchets verts doivent être déposés à la déchetterie ou faire l'objet d'un compostage individuel. Les voisins incommodés par les odeurs peuvent engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives. Une forte amende peut lui être adressée.



Sirène plan de sauvegarde

Suite aux dernières mesures gouvernementales et par mesure de précaution, la municipalité, avec les services de l'Etat, ont mis en place un système d'alerte et d'information des populations (SAIP) sur le toit de l'école Toussaint Massoni permettant la diffusion d'un message et/ou d'une sirène d'alerte.

Son objectif est d'alerter la population en cas de risque important (inondations de forte ampleur, incendie menaçant des administrés, accident industriel, risques sanitaires...).

Des essais de faible intensité seront effectués le premier mercredi du mois.

En cas de risque réel, le message sera différent et émis plus fort.

Emplacement de la sirène



Conserverie de Casatorra

La conserverie de Casatorra, qui existe depuis 40 ans à Biguglia, figure comme une des plus vieilles entreprises de la commune.

Fondée par la famille Cardi dont le petit-fils est le footballeur du Sporting Gilles Cioni, la conserverie s'est entièrement réorganisée au début des années 2000 et comporte aujourd'hui 11 salariés.

Réputée pour ses produits locaux dont la fameuse soupe de poissons corses en conserve, l'entreprise diversifie toujours plus sa gamme, qui offre aujourd'hui une trentaine de produits du terroir qui sont disponibles dans 100% des supermarchés de l'île, avec une visibilité désormais accrue par des présentoirs spéciaux. C'est afin de présenter cet essor économique et la nouvelle stratégie



d'entreprise que Gilles Cioni et le directeur M. Julien Chilotti ont invité les élus de la municipalité, représentés par le député-maire Sauveur Gandolfi-Scheit et l'adjoint aux sports Antoine Agostini, à venir visiter les 2000 m² de locaux de Casatorra.

A l'issue de cette visite, le député-maire s'est proposé de faire connaître au maximum la Conserverie et ses savoir-faire sur le Continent ainsi qu'à l'étranger.

Vous pouvez retrouver la page officielle de la Conserverie de Casatorra sur Facebook.

Pont du Bevinco

Barrière fermée



Au vu des fortes crues de la rivière du Bevinco survenues ces derniers mois lors d'intempéries de plus en plus importantes, la municipalité a fait l'acquisition d'une double barrière.

En période de fortes pluies, le pont submersible sera fermé à la circulation afin d'y interdire l'accès.

Sachant que le niveau de la rivière met plusieurs jours à revenir à la normale, le pont sera interdit d'accès jusqu'à la décrue totale.

Des panneaux de signalisation informant de ces fermetures seront visibles depuis la 4 voies à l'embranchement de la RN 193 après le passage à niveau, puis seront encore visibles 950m et 300m avant le pont.

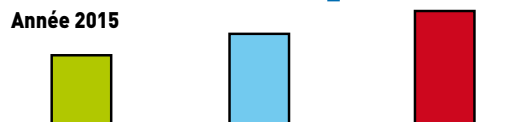
A noter que la route des maraichers est une voie d'accès pour les agriculteurs et ne remplace pas la route nationale. Il s'agit seulement d'une voie de dégagement. Il est donc recommandé d'emprunter uniquement la route nationale, d'autant plus que les travaux du rond-point de Casatorra permettra de réduire les encombrements.

Impôts

Pour rappel : suite à la réforme de la fiscalité directe locale de 2011, le taux du département a été ajouté au taux de la commune. Ce qui explique qu'en 2011, le taux soit passé de 9,98% à 20,57%

Sur vos feuilles d'imposition : voir feuille d'imposition 2015)
Ces taux sont appliqués à la valeur locative de votre habitation qui module encore votre situation familiale et vos revenus.

Année 2015



Biguglia : 22,50% Lucciana : 22,92% Borgo : 24,28%

Espace Culturel

Charles Rocchi



23 Juin : Remise des dictionnaires

29 Juin : Spectacle musical des élèves de l'Espace Culturel Charles Rocchi

8 juillet : Summer Party – Espace Culturel Charles Rocchi à partir de 19h30 avec le duo acoustique A.bad & Sparkle, Zumba party avec Kams Dance & les zumbettes, Stan Ferry Laser Performer et animation DJ Mika Vasta Star Sono.

13 Juillet : Cérémonie des bacheliers

13 Juillet : Feu d'artifice – hippodrome

30-31 Juillet : Les Médiévales - A l'hippodrome de 17h à 23h
Thème : Chasse et banquets avec en nouveauté Spectacle de joutes équestres



Location de salles

La municipalité de Biguglia met à la location de nombreuses salles pour l'organisation d'événements publics ou privés, ou pour permettre à des associations sportives ou culturelles d'exercer leurs activités.

Ces salles sont :

- Salle des fêtes, salle St Exupery, salle polyvalente
- Espace Culturel Charles Rocchi : salle de spectacle, auditorium, salles de danses, salles de musique

Plus de renseignements au 04 95 58 98 58

